

Ville d'
ANTONY

le 11

AIDE AUX PROJETS



DOSSIER DE CANDIDATURE « Permis Citoyen »



Le Permis Citoyen est une aide destinée aux jeunes qui souhaitent obtenir leur permis B.

La commune d'Antony propose un financement de 50 % du permis en échange de 35 heures citoyennes sous condition d'éligibilité du candidat.

Ce dispositif entre dans le cadre du CLAP - Comité Local d'Aide aux Projets

Ce Comité est composé d'élus municipaux, de Conseillers Jeunes et d'administratifs. Il se réunit deux à trois fois par an.

REGLEMENT

« Permis Citoyen »

Les critères d'admissibilité du dossier :

- ✓ Avoir entre 18 et 25 ans révolus
- ✓ Ne jamais avoir été inscrit dans une auto-école
- ✓ Etre antonien depuis au moins 1 an à la date du dépôt du dossier
- ✓ Les revenus du foyer ne devront pas excéder 60 000 euros/an

Les critères d'attribution de l'aide :

- ✓ Avoir un projet, une motivation dans lequel s'inscrit le besoin de passer le permis de conduire
- ✓ La motivation du candidat
- ✓ Le projet personnel
- ✓ La proposition de contrepartie d'une durée de 35 heures

Le retour citoyen est une action sociale, de solidarité ou humanitaire qui se déroulera sur le territoire de la commune et en direction d'Antonien.

Cette proposition s'appuie sur les compétences du candidat, ses capacités, son savoir-faire mais également sur sa connaissance de la Ville. Elle est basée sur une motivation personnelle dans le but de partager, aider, accompagner, se rendre utile à la collectivité.

Modalités d'étude du dossier :

- ✓ Les techniciens du CLAP étudient les demandes après entretien et vérification du dossier
- ✓ Le jeune présente son projet devant le jury du CLAP
- ✓ La décision lui est notifiée par courrier
- ✓ Après accord de la commission, le lauréat bénéficie d'un délai de 4 mois pour s'inscrire auprès d'une auto-école conventionnée par la Ville et d'une année pour effectuer son retour citoyen

Attention, cette aide ne peut être cumulable avec les autres participations financières proposées par le 11- Espace Jeunes. Un délai d'une année est nécessaire pour instruire un nouveau dossier.

Bénéficiaire

Nom:.....Epouse :.....

Prénom :

Adresse :.....

Téléphone :

Mail :

Date de Naissance :

Lieu de Naissance :

Situation familiale

Célibataire

Marié

Pacsé

Avec enfant

Situation Sociale

1. Condition de logement :

Autonome

En foyer

Chez les parents

Autres :

2. Ressources :

Familiales

Conjoint

Personnelles

Autres :.....

3. Situation scolaire :

Lycéen

Niveau d'études :

Etudiant

4. Situation professionnelle :

Salarié depuis :.....

Quel type d'emploi :

Demandeur d'emploi

Formation professionnelle

Apprentissage

Sans emploi

Comment avez-vous connu ce dispositif ?

- Le site Internet de la Ville
- Le 11 Espace Jeunes
- La Mission locale
- Autre :
- Le journal municipal
- Le bouche à oreille (par connaissance)

Documents à joindre obligatoirement

Les photocopies des pièces suivantes :

- Avis d'imposition (vous et/ou vos parents)
- Justificatif de toutes ressources
- Copie carte nationale d'identité
- Dernière quittance de loyer ou certificat d'hébergement
- Contrat de travail (si vous travaillez)

Date de dépôt du dossier :

Signature du demandeur*

Signature du représentant de la structure proposante

- Les signataires déclarent avoir pris connaissance de l'ensemble des obligations liées à la candidature pour obtenir une «Aide au Permis de conduire Citoyen».
- Le destinataire des données est le service Jeunesse de la Mairie d'Antony. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifié en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir la communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au service Jeunesse, place de l'Hôtel de ville 92160 ANTONY ou par mail espace-jeunes@ville-antony.fr

Dossier de candidature

à déposer

11- Espace Jeunes
11, Bd Pierre Brossolette 92160 ANTONY

Pour tout renseignement complémentaire :

Agathe Van Steenkiste

Coordinatrice du pôle accompagnement aux projets
Comité Local d'Aide aux Projets de la Ville d'Antony

Tél : 01.40.96.73.77 ou espace-jeunes@ville-antony.fr

**Les dates limites de dépôt des dossiers
et les dates du jury sont sur le site internet de la ville**